



**LE DÉROULEMENT D'UNE  
VÉRIFICATION**

Services de fiscalité à l'intention des sociétés • Taxes indirectes • **Fiscalité internationale** • Différents fiscaux • RS&DE

**CHAQUE DÉTAIL COMPTE**

## EN QUOI CONSISTENT LES SERVICES DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS FISCAUX?

Les services de différends fiscaux consistent à résoudre les désaccords d'ordre fiscal qui peuvent survenir avec les autorités fiscales comme l'Agence du revenu du Canada (« ARC »). Les différends fiscaux peuvent porter sur un large éventail de sommes à percevoir, notamment l'impôt sur le revenu, les taxes indirectes (TPS, TVP ou TVH), les retenues à la source et l'impôt international. Alors que le régime d'impôt sur le revenu canadien repose sur un système d'autocotisation, l'ARC a recours à des méthodes de vérification complexes pour veiller à l'observation des règles fiscales par les contribuables. Ainsi, un dossier peut être retenu aux fins de vérification en fonction de facteurs préétablis, comme un groupe sectoriel en particulier, une tendance commerciale ou des déclarations inhabituelles dans une déclaration de revenus. Nous avons récemment observé une augmentation du nombre de vérifications auprès des contribuables pour diverses raisons, dont certaines sont injustifiées. Ces

### COMMENT MNP PEUT-IL VOUS AIDER?

Nos experts en règlement de différends fiscaux travaillent avec vous pour éviter, gérer et résoudre les différends fiscaux avec les autorités fiscales afin de diminuer les coûts que vous devrez assumer aux fins de l'impôt et de réduire au minimum les perturbations pour votre entreprise. Nous allons plus loin encore en vous aidant à élaborer des stratégies et des politiques qui protégeront votre entreprise en cas de vérification et de différend.

### EN CAS DE VÉRIFICATION

Bien qu'une vérification puisse vous donner l'impression d'être vulnérable, il importe de garder à l'esprit, tout au long du processus, que celui-ci ne vous vise pas personnellement. Selon l'ARC, le programme de vérification fiscale vise principalement les propriétaires de petites entreprises, les travailleurs indépendants, les sociétés et les fiducies. Par conséquent, un très grand nombre de particuliers et d'entreprises sont susceptibles de faire l'objet d'une vérification. En premier lieu, les autorités fiscales communiqueront avec vous par téléphone, puis vous recevrez une lettre standard vous demandant la documentation initiale, comme les états financiers et les grands livres généraux et auxiliaires. Ce qui commence comme une vérification de routine peut devenir un processus exigeant au chapitre du temps et des ressources et, finalement, un fardeau financier, sauf si vous l'avez géré adéquatement dès le départ. Nous avons aidé de nombreuses entreprises à composer avec chacune des étapes du différend fiscal.

### LES DIFFÉRENDS FISCAUX COMPRENNENT :

- Les vérifications fiscales
- Les avis d'opposition
- L'évaluation de la valeur nette
- La divulgation volontaire
- Les problèmes de recouvrement
- La demande d'allègement
- L'évaluation indépendante

### LE PROCESSUS DE VÉRIFICATION

Le processus de vérification comporte généralement les étapes ci-dessous :

1. Dossiers sélectionnés pour la vérification et lettre envoyée au contribuable l'informant de la vérification
2. Rencontre avec le vérificateur ou le superviseur (vérifications sur le terrain)
3. Questions relatives à la vérification ou demandes de renseignements (informelles)
4. Lettre de proposition
5. Nouvelle cotisation
6. Oppositions
7. Appels
8. Règlement
9. Recouvrements
10. 10. Tribunaux

Les experts en règlement de différends fiscaux de MNP comprennent bien le processus de litige fiscal et l'angoisse qui assaille souvent nos clients. En travaillant en étroite collaboration avec vous, nous nous engageons à vous aider à prévenir, à gérer et à résoudre les différends fiscaux avec l'ARC, afin que vous puissiez vous concentrer sur votre entreprise.



## DÉROULEMENT D'UN DIFFÉREND FISCAL :

**Prévention avant la vérification** – Nous travaillons avec vous pour réduire de façon proactive le risque lié à la fiscalité et obtenir une compréhension approfondie de tous les risques potentiels auxquels votre entreprise peut être exposée. Ensemble, nous sommes en mesure d'obtenir des résultats en :

- Vous conseillant sur les pratiques administratives des autorités fiscales provinciales et de l'ARC pour assurer une bonne gestion des documents et établir des positions fiscales justes.
- Élaborant et en apportant des modifications au modèle d'affaire de la société afin d'atténuer le risque potentiel.
- Négociant une décision anticipée en matière d'impôt avec l'ARC avant la mise en place d'un plan fiscal complexe.

**Examen et gestion de la vérification** – Nous pouvons vous aider à gérer et à répondre aux vérifications ou aux contrôles effectués par les autorités fiscales, ce qui comprend :

- La réalisation et la simplification de la gestion d'une vérification de routine.
- L'assurance que toutes les communications avec les autorités fiscales sont gérées adéquatement.
- La participation à tous les entretiens informels et formels nécessaires.
- La négociation de la résolution et du règlement du différend dans votre intérêt.

**Opposition à une vérification** – Si vous avez des questions ou des préoccupations sur les cotisations proposées ou sur les contrôles réalisés par l'ARC ou les autorités fiscales provinciales dans le cadre d'une vérification, l'équipe compétente et avertie de MNP vous aidera à constituer un dossier crédible fondé sur des éléments probants documentés. Cela comprend :

- Les questions relatives à la vérification ou les demandes de documents
- Les projets de cotisation
- Les rencontres avec les superviseurs
- Les avis de cotisation

**Règlement de différends après la vérification** – Si nous ne sommes pas en mesure de résoudre le différend fiscal à l'étape de la vérification, nous pouvons vous proposer une gamme complète de solutions de rechange, notamment les éléments ci-après :

- Les avis d'opposition
- La préparation et la gestion de présentations et de négociations pendant le processus d'appel administratif
- Le soutien dans le cadre de l'opposition devant les tribunaux
- L'accompagnement dans le cadre de la médiation, des appels ou du litige, et la défense de votre cause

## QUELQUES CONSEILS

- Une vérification ne vous vise pas personnellement. Ne soyez pas effrayé, soyez préparé.
- Ayez la maîtrise complète du processus et participez-y.
- Vos chances de bien gérer le processus de vérification et de diminuer l'impôt que vous aurez à payer repose sur la qualité de la documentation que vous pouvez fournir.
- Soyez patient. Il faut du temps pour satisfaire à toutes les étapes du processus de vérification.

## CHAQUE DÉTAIL COMPTE

Lorsqu'il est question de fiscalité, chaque détail compte. Il importe de connaître les lois et les règlements, les éléments qui sont admissibles ou non, et de savoir comment structurer son entreprise et ses demandes de la façon la plus efficace possible. Nos équipes spécialisées se concentrent sur chaque aspect de la fiscalité. Nous possédons une vaste connaissance et expérience qui vous permettra de saisir toutes les occasions qui se présentent à vous. Nous savons sur quoi porter notre attention afin de relever le moindre détail. Car, après tout, les petits détails peuvent avoir une incidence importante une fois réunis.



## À PROPOS DE MNP

MNP est un cabinet comptable, de services de fiscalité et de services-conseils de premier plan au Canada. Nous sommes fiers de répondre aux besoins de nos clients dans les secteurs public, privé et sans but lucratif. Par l'intermédiaire de missions dirigées par des associés, nous proposons une approche axée sur la coopération et l'efficacité ainsi que des stratégies adaptées aux besoins des entreprises afin de les aider à connaître du succès au pays et à l'étranger.

Pour en savoir plus, communiquez avec votre conseiller d'affaires local ou consultez notre site web : [MNP.ca/fr](http://MNP.ca/fr)

Visitez nous à [MNP.ca](http://MNP.ca)

Aon®

EMPLOYEUR DE CHOIX

PLATINE | CANADA

Partout où mènent  
les affaires.



**Praxity**  
MEMBER  
GLOBAL ALLIANCE OF  
INDEPENDENT FIRMS

Praxity AISBL est une alliance mondiale de cabinets indépendants. Organisée comme entité internationale à but non lucratif en vertu de la loi belge, Praxity est établie à Epsom. Praxity – Global Alliance Limited est une société sans but lucratif à responsabilité limitée par garantie qui est enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles. Elle a son siège social en Angleterre. En tant qu'alliance, Praxity n'exerce pas la profession comptable et ne fournit pas des services d'audit, de fiscalité, de consultation ou autre service professionnel de quelque genre que ce soit à des tiers. L'alliance n'est pas une coentreprise, un partenariat ou un réseau de cabinets participants. Puisque les cabinets de l'alliance sont indépendants, Praxity ne garantit pas les services ou la qualité des services fournis par les cabinets membres.